

**Déclaration du Maire
au Conseil Municipal du 30 Juin 2008**

Mes chers collègues,

Un peu plus de trois mois après les élections municipales, ce Conseil Municipal donne le signal du vrai départ de cette mandature, à travers près de 360 dossiers que nous examinons aujourd'hui.

Nos délibérations illustrent une institution au travail et une majorité municipale à l'action, dans l'application et le respect des engagements pris devant les électeurs.

Mon propos n'est pas de rappeler aujourd'hui les différents chapitres de notre projet municipal. Mais je voudrais illustrer à travers les dossiers les plus significatifs que, depuis trois mois, dans le prolongement de l'action conduite depuis 1995, nous sommes au travail et que des décisions concrètes sont déjà prises, d'autres sont préparées, et surtout que le cap est bien fixé à partir d'une vision d'avenir, avec des grands projets et des projets pour la vie quotidienne des Marseillais.

A travers toutes nos délibérations, celles d'aujourd'hui et celles de demain, nous voulons répondre aux attentes des Marseillais, celles d'une ville meilleure pour une vie meilleure.

Le projet sur lequel j'ai été élu avec la majorité municipale est un engagement global. Une partie dépend des décisions prises dans cet hémicycle. Une autre partie dépend des délibérations de la Communauté Urbaine.

Je considère que je suis comptable devant l'opinion de l'ensemble des engagements pris envers les électeurs, et je ferai donc en sorte de peser, d'influencer et d'obtenir de la Communauté Urbaine la mise en œuvre des dossiers qui dépendent d'elle.

C'est cette volonté d'efficacité et de résultat qui explique l'accord de gouvernance partagée auquel la majorité municipale a souscrit après l'élection d'un Président de la Communauté Urbaine qui n'est pas issu de la majorité élue par les Marseillais.

C'est un accord de bonne volonté, conclu sous l'égide de la bonne foi. Mais ce n'est pas un blanc-seing pour l'immobilisme, ni un chèque en blanc sans condition conclu pour 6 ans.

Il pose clairement en préambule que le projet politique de la Communauté Urbaine réside dans la mise en œuvre des engagements pris par les Maires devant le suffrage universel.

L'accord communautaire de mandature implique donc que les engagements souscrits par les signataires seront soumis à une évaluation annuelle. Si le contrat est respecté, nous le continuerons. S'il ne l'est pas, nous le dirons devant l'opinion. Et c'est de cette tribune du Conseil Municipal que le Maire de Marseille rappellera, séance après séance, les dossiers prioritaires dont la Communauté est en charge pour les Marseillais, et ceci par rapport au projet d'ensemble qu'ils ont démocratiquement choisi.

C'est de ces deux parties d'un même ensemble, celle qui dépend du Conseil Municipal et celle qui dépend de la Communauté Urbaine, dont je me considère globalement comme redevable et responsable devant les électeurs.

S'il y a bien un message central que nous voulons envoyer aux marseillais ce matin, c'est que la majorité municipale garde le cap, qu'elle travaille, qu'elle prend des décisions concrètes, et qu'elle souhaite un partenariat et un consensus aussi fort que possible sur les grands objectifs qui conditionnent l'avenir de notre cité.

formidable projet, en particulier dans les quartiers de l'extension de son périmètre. A ce titre, la Ville propose en particulier la création d'un grand parc public à Bougainville.

C'est ensemble aussi que nous devons soutenir les initiatives du Port Autonome de Marseille, notamment la vision qu'il développe désormais pour son Schéma de développement des Bassins Est.

A son dernier Conseil d'Administration, le Port a présenté un rapport d'orientation pour créer une nouvelle grande digue, au-delà de celle de la Joliette, afin d'accueillir les très grands bateaux de croisière. C'est bien sûr le projet majeur pour le développement des Bassins Est du Port à Marseille, et de toute une économie liée au tourisme, aux congrès, aux loisirs, aux croisières. C'est aussi une démarche qui libère les espaces et ouvre les perspectives.

Ce n'est plus seulement la vision du Maire de Marseille telle que je l'exprimais ici même en octobre dernier, mais c'est le Port Autonome qui en parle et considère que l'investissement est techniquement réalisable et financièrement réaliste.

Nous devons tous ensemble soutenir cette nouvelle dynamique des Bassins Est et l'inscrire dans une perspective de mixité urbaine et économique renforcée entre la Ville et le Port.

C'est pourquoi j'inscris dans cette vision le projet d'un Grand Palais des Evénements, des Expositions et des Congrès qui serait créé sur ces territoires d'expansion du Port, et comporterait à la fois des installations d'expositions et de congrès avec un grand hôtel, mais aussi une salle de spectacles de 15.000 places.

C'est pourquoi je vous propose aujourd'hui de poursuivre les réflexions sur ce sujet en complément de celles initiées par l'AGAM et Euroméditerranée pour étudier, en liaison avec le Port, le cahier des charges d'un tel équipement qui serait bien sûr financé par l'investissement privé.

C'est aussi par rapport à cet objectif d'attractivité et de compétition des grandes métropoles que nous devons poursuivre la réflexion et prendre des décisions sur d'autres grands projets. Par exemple, le regroupement de nos musées comme outil de rayonnement culturel et de développement touristique. Une réflexion d'ensemble vous sera présentée à ce sujet d'ici la fin de l'année.

Mais il y a un dossier sur lequel nous sommes aujourd'hui assez avancés pour proposer un objectif, une démarche et un calendrier, c'est le dossier du Grand Stade.

C'est le moment où jamais, car la Commission Séguin nous interroge par rapport à la candidature de la France pour l'Euro 2016. Oui, Marseille veut disposer d'un stade de niveau européen, à la fois pour son équipe de l'Olympique de Marseille, et pour les grandes compétitions internationales.

L'étude que nous avons conduite, et qui est aujourd'hui transmise au Conseil Municipal, dégage un certain nombre d'éléments d'analyse et de solutions sur ce dossier. Nous allons continuer à réfléchir ensemble, et je vais saisir les Présidents d'institutions, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Communauté Urbaine et bien sûr l'Etat, avec l'objectif d'associer toutes les énergies pour réaliser ce Grand Stade Vélodrome dont les enjeux dépassent, bien entendu, largement la Municipalité.

Mais la poursuite du développement économique de Marseille, notamment à travers les grands projets, est bien sûr inséparable d'une démarche prospective à mener dans le cadre de Marseille Provence Métropole, et même de la grande agglomération élargie aux 7 intercommunalités. La Ville apportera son soutien à cette démarche.

Et c'est d'ailleurs dans ce contexte que nous considérons que nous avons besoin d'une nouvelle réflexion sur l'urbanisme. Et c'est pour cela que nous lançons aujourd'hui la révision du P.L.U. à travers la saisine de la Communauté Urbaine.

Cette révision devra intégrer en particulier toutes les préoccupations désormais essentielles de

Quant aux marges de manœuvre de la Communauté Urbaine, elles sont plus importantes que celles dont nous avons disposé à la Ville lorsque ma majorité a été élue en 1995. A Marseille, compte tenu des retards de développement et d'infrastructures, les responsables publics, tous les responsables publics, ont un cahier des charges impératif, c'est celui d'investir pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle nous avons investi 2,6 milliards d'euros à la Ville et 1,7 milliard à la Communauté Urbaine. Il faut poursuivre et nous pouvons le faire, aussi bien à la Ville qu'à la Communauté Urbaine.

Je ne doute pas que la Communauté Urbaine le fera pour sa part pour les vraies priorités et sans se disperser dans les dépenses inutiles, par exemple celles qu'induirait la remise en cause de l'usine de traitement des déchets.

D'ailleurs, chacun sait qu'après la décision du Tribunal Administratif, le dossier est régularisable par une simple délibération de la Communauté Urbaine.

Voilà une économie de 400 millions d'euros qui permettrait de financer 2 fois la ligne de tramway vers la Place du 4 Septembre qui est le premier chantier de nouveau T.C.S.P. que la Ville demande à la Communauté Urbaine d'engager, puisque la concertation et l'enquête publique sont déjà réalisées.

Le sujet est à lier étroitement bien sûr à celui des transports en commun d'agglomération et c'est pour cela que nous sommes favorables à un Syndicat Mixte des Transports. Mais ce sujet est aussi lié à celui de la "grande accessibilité" et donc de la L.G.V. Marseille, la Communauté Urbaine, le Département et la Région, doivent tout faire pour être retenus à titre prioritaire dans les équipements futurs de L.G.V.

C'est possible à condition que l'on s'entende rapidement sur une solution efficace et réaliste.

Pour ma part, je confirme que la L.G.V. P.A.C.A. doit absolument être retenue comme prioritaire par l'Etat et que le seul tracé concevable est celui des "métropoles" parce que les hommes et les activités qu'il faut desservir sont là.

Et je considère aussi qu'un tracé desservant la Gare de l'Arbois, qui devrait d'ailleurs être rebaptisée à l'occasion "Gare d'Aix-Marseille T.G.V.", pourrait répondre au cahier des charges de la desserte de la Métropole Marseillaise à plusieurs conditions :

- d'abord, qu'il soit bien confirmé que ce tracé réaliserait un gain de 23mn dans le parcours Paris-Nice et une économie d'1,7 milliards par rapport au passage par Saint Charles ou la Blancarde.

- ensuite que le cadencement des dessertes directes à partir de la gare Saint Charles aussi bien vers Paris que vers Nice constitue une offre de transport et de fréquence à part entière pour les Marseillais.

- et surtout, à condition que ce tracé s'accompagne de la réalisation simultanée de la desserte en transport en commun en site propre de Marseille vers l'aéroport, la gare T.G.V. de l'Arbois et Aix-en-Provence.

De ce sujet essentiel des transports en commun et au-delà de la L.G.V. P.A.C.A., je propose que la Communauté Urbaine se saisisse rapidement afin de ne pas prendre de retard dans un domaine où les besoins sont considérables et où les délais de réalisation sont toujours longs.

Après le thème du Développement Economique, l'Habitat et le Logement constituent le deuxième sujet majeur de préoccupation des Marseillais.

Je proposerai aussi aux Maires de secteurs une réflexion sur les bureaux municipaux de proximité, notamment dans la perspective maintenant prochaine de la nouvelle compétence municipale, transférée par l'Etat, en matière de documents d'identité biométrique.

Les Mairies de secteurs devront être également associées à part entière aux décisions à prendre et aux actions à poursuivre dans le cadre des compétences de la Communauté Urbaine pour les améliorations sur lesquelles nous nous sommes engagés pendant la campagne électorale en matière de propreté de la Ville pour « Moins Salir et Mieux Nettoyer ».

Bien entendu, tous les autres domaines de la vie quotidienne de nos compatriotes feront l'objet d'une attention constante de la Municipalité, en particulier la sécurité, le secours aux personnes, à travers l'action toujours efficace appréciée et reconnue du B.M.P. et aussi la Police Municipale et la prévention des risques.

Mais nous ferons surtout en sorte de renforcer l'action pour les catégories des marseillais qui ont besoin de la solidarité active de leurs concitoyens. En particulier les seniors, les personnes handicapées, les femmes et les familles en difficulté, les jeunes des quartiers.

La politique de la Ville à travers le Contrat Urbain de Cohésion Sociale continuera d'être un instrument majeur de la lutte contre l'exclusion.

C'est à cette action de tous les jours que l'on reconnaît la marque du cœur, celui qui aide et soulage et surtout celui qui parle à l'autre et c'est ainsi que nous voulons définir notre ambition de "mieux vivre ensemble".

Et parmi les liens qui rapprochent aussi les cœurs, il y a ce domaine si essentiel de la Culture. Les prochaines années seront très marquées par l'ambition culturelle.

Préparée de longue haleine par une politique de soutien aux créateurs, à la diffusion et aussi par des investissements importants dans des nouveaux équipements (par exemple la salle de spectacle du SILO et le Château de la Buzine qui font l'objet de rapports au présent Conseil), la candidature Marseille Provence 2013, Capitale de la Culture est déjà un formidable succès.

D'abord, parce qu'elle a fédéré les énergies au-delà de Marseille, puisque 130 communes et 2 millions d'habitants sont concernés aujourd'hui.

Ensuite, parce que la candidature a permis de faire émerger le thème fédérateur, la signature identitaire de notre culture, celle du rapprochement des hommes, « d'une rive à l'autre de la Méditerranée, mais aussi d'une rue à l'autre de la Cité ».

Il faut bien se garder de préjuger du résultat, les trois autres villes candidates ont également d'excellents projets.

Mais nous sommes maintenant dans le sprint final d'ici au choix du jury vers le 15 septembre et nous recevrons plusieurs visites du jury, où il faudra bien montrer à travers toute la Ville et toute la Région que cette candidature est bien l'affaire de tous les habitants, des professionnels de la culture et du tourisme mais aussi des enfants dans les écoles, des entreprises, des commerçants et de tous les citoyens.

Et nous dirons aussi avec encore plus de conviction au jury que Marseille a besoin de ce label de Capitale Européenne, en particulier pour faire face à ses difficultés, mais aussi que l'Europe a besoin que Marseille soit Capitale Européenne de la Culture.

Et à travers ce succès que nous espérons, que nous voulons absolument, c'est toute l'action culturelle de la Ville, des musées aux bibliothèques, des théâtres à l'Opéra, de la Musique aux Arts de la Rue, qui bénéficiera d'une dynamique nouvelle que l'Adjoint à la Culture aura l'occasion d'évoquer devant ce conseil d'ici la fin de l'année. Et l'exposition Van Gogh – Monticelli

Pour conclure, mes chers collègues, je reprendrai mon introduction.

La Ville est en marche, la Ville est au travail. Ne perdons pas de vue le "fil rouge" du renouveau de Marseille, ne relâchons pas notre effort.

Les projets sont largement partagés. Ils peuvent l'être encore d'avantage.

Si nous travaillons chacun dans notre coin, nous n'irons pas vite et pas très loin. Si nous agissons dans le même sens et du même pas avec la Communauté Urbaine, nous irons beaucoup plus loin.

Et si nous élargissons encore notre partenariat, nous irons encore plus loin dans la réponse aux attentes de nos concitoyens et dans le respect de nos engagements.

C'est l'état d'esprit du Maire de Marseille et de sa majorité. C'est la feuille de route que nous nous sommes fixée.

C'est l'appel que j'adresse à tous ceux qui veulent contribuer positivement à l'avenir de Marseille.